

QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE en 2018

Syndicat des

Eaux du Vivier

Population desservie : 72 396 habitants

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine qui relève de la compétence de l'Etat, est exercé par l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et plus particulièrement par le Pôle Santé Publique et Environnementale de la délégation départementale des Deux-Sèvres. Les prélèvements ont été réalisés par un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé.

Présentation de l'Unité de Distribution d'eau (UDI) :

Une unité de distribution est une zone géographique desservie par une qualité d'eau homogène et gérée par un seul maître d'ouvrage. Il y a deux UDI au niveau du Syndicat :

l'UDI A composée des communes d'Aiffres, Bessines, Magné, Coulon et une grande partie de la ville de Niort

l'UDI B composée la zone Mendès France et d'une partie de Souché et parfois d'Aiffres.

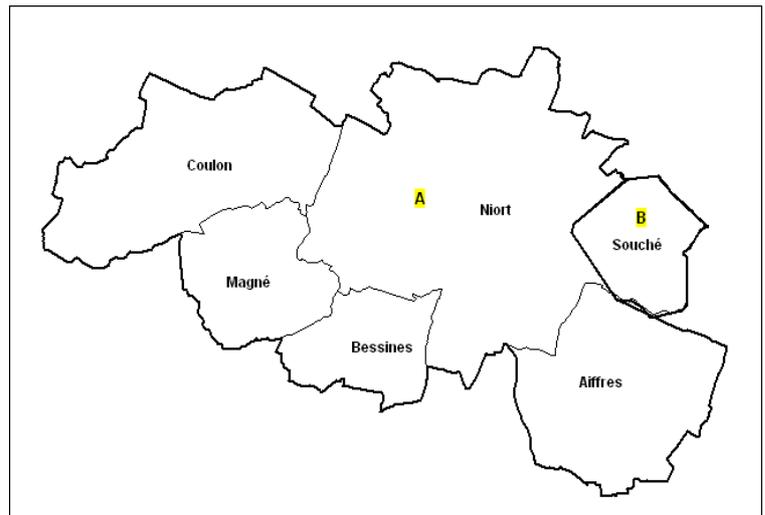
La distribution d'eau est assurée par le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV)

Origine de l'eau :

UDI A : L'eau que vous consommez provient du château d'eau du Vivier. C'est une eau de mélange constituée à partir d'eaux :

- de la source du Vivier,
- du captage de Gachet 1,
- du captage de Gachet 3,
- du captage de Chat pendu en secours.

UDI B : L'eau que vous consommez provient du réservoir de Chavagné. C'est une eau qui provient du barrage de la Touche Poupard, situé sur la commune de St-Georges-de-Noisé ou du captage de La Corbelière à Azay-le-Brûlé.



Protection des ressources : Les périmètres de protection des quatre captages du Syndicat des Eaux du Vivier alimentant l'usine du Vivier (Le Vivier, les deux Gachets et Chat Pendu), bénéficient de périmètres de protection réglementaires, ainsi que les captages de la Corbelière et de La Touche Poupard

Traitement : L'eau bénéficie avant d'être distribuée à la population, de traitements complets de potabilisation (notamment pour les nitrates et les pesticides) à l'usine des eaux du Vivier. L'eau distribuée sur l'UDI B bénéficie aussi de traitements complets.

Contrôle : Sur l'année 2018, **144 analyses (3915 paramètres recherchés)** ont été réalisées sur l'eau distribuée conformément aux modalités du code de la santé publique relatif aux eaux destinées à la consommation humaine.

Qualité de l'eau distribuée :

PARAMETRES Moyennes 2018	UDI A	UDI B	Valeurs limites de qualité
TURBIDITE (en NFU)	0.21	0.08	2
DURETE (TH en °F)	29.3	13.8	
FLUOR (en µg/l)	160	240	1500 µg/l
NITRATES (en mg/l)	23.5	10.8	50 mg/l

Bactériologie ➤ Les analyses microbiologiques des eaux, qui comportent notamment la recherche de germes témoins de contamination fécale, ont présenté une excellente qualité bactériologique, (100 % de prélèvements conformes aux limites de qualité). Un seul dépassement de la référence de qualité a été observé sur l'UDI A, géré immédiatement par le syndicat. L'analyse de recontrôle a montré un retour immédiat à la normale.

Turbidité ➤ La turbidité caractérise la transparence de l'eau. En 2018, aucun dépassement de la référence de qualité n'a été observé.

Dureté ➤ La dureté provient de la présence d'ions calcium et magnésium dans l'eau. L'eau distribuée est relativement dure sur l'UDI A et douce sur l'UDI B (origine superficielle de l'eau).

Fluor ➤ Le fluor est bénéfique à doses modérées (entre 500 et 1500 µg/l dans l'eau de consommation) pour la prévention des caries dentaires. Les eaux alimentant le syndicat en renferment de faibles quantités et des apports complémentaires par des comprimés, après avis médical, ou par du sel fluoré peuvent être conseillés.

Nitrates ➤ Les nitrates sont des produits fertilisants utilisés pour la croissance des plantes. La totalité des mesures **est inférieure à la valeur limite de qualité réglementaire**.

Pesticides ➤ Les pesticides (désherbants, fongicides et insecticides) sont utilisés pour le traitement des cultures, des jardins, des voiries, etc... Les recherches effectuées en 2018 à la sortie des réservoirs et des usines sont toutes restées **inférieures au seuil de détection** du laboratoire sur les deux UDI.

Plomb ➤ **140 branchements** publics en plomb, ont été répertoriés sur la ville de Niort au dernier recensement, fin 2018. Un programme de remplacement de ces branchements est toujours en cours (environ 70 pour 2019).

Avis Sanitaire : Eau de bonne qualité

Conseils et recommandations pour consommer une eau de qualité :

➤ Lorsque vous vous absentez de votre domicile pendant plusieurs jours, il y a un éventuel risque de dégradation de la qualité de l'eau lié à une stagnation prolongée dans les canalisations. Il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires.

➤ Pour éliminer les éventuels goûts de chlore, **vous pouvez conserver l'eau au frais** quelques heures avant de la consommer.

➤ Si vos canalisations et **branchements** privés sont **en plomb** il est **fortement conseillé de les remplacer**. Dans l'attente, et avant de consommer l'eau, il faut la laisser couler quelques minutes au robinet et/ou tirer une chasse d'eau. Ceci réduira les quantités de plomb dissous dans l'eau.

➤ **Seule l'eau du réseau public peut être déclarée potable**. Tout ouvrage privé (puits particuliers, récupérations d'eau de pluie) doit être déclaré en mairie. Il ne doit en aucun cas être connecté sur le réseau intérieur d'eau potable.

Pour plus d'informations... Veuillez consulter votre mairie, votre exploitant, ou l'Agence Régionale de Santé
Sur le site <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/qualite-de-leau-du-robinet>